ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1957

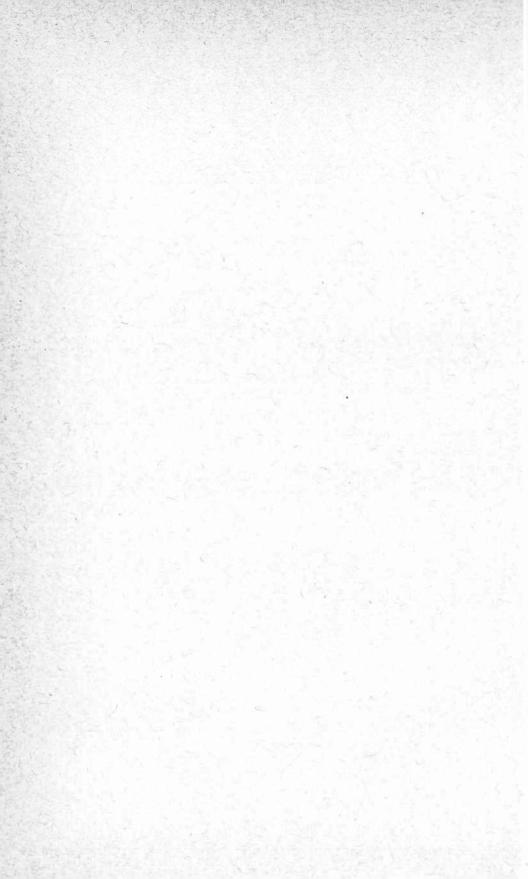
POUR OBTENIR

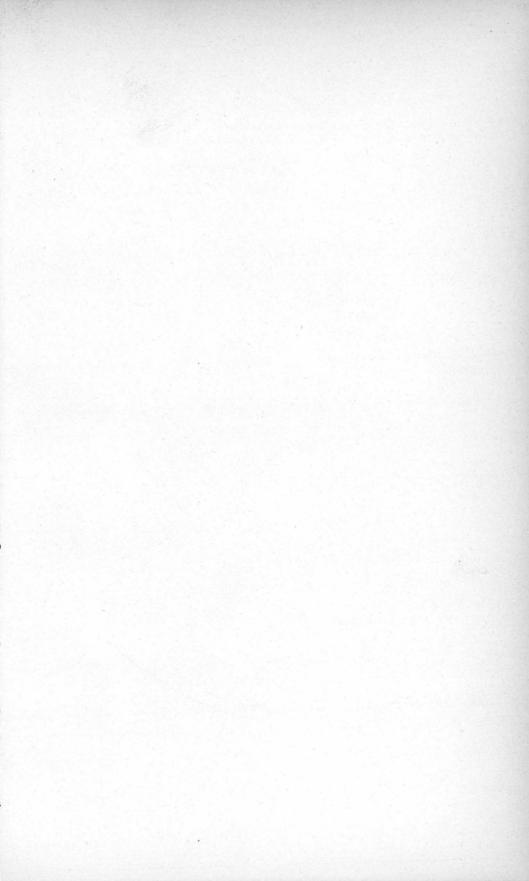
LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

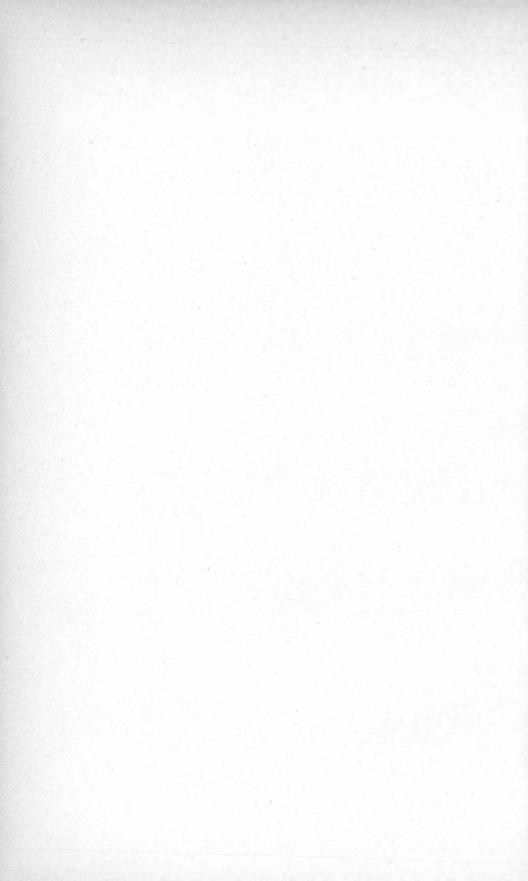
Ces thèses seront soutenues le lundi 8 avril 1957 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1957





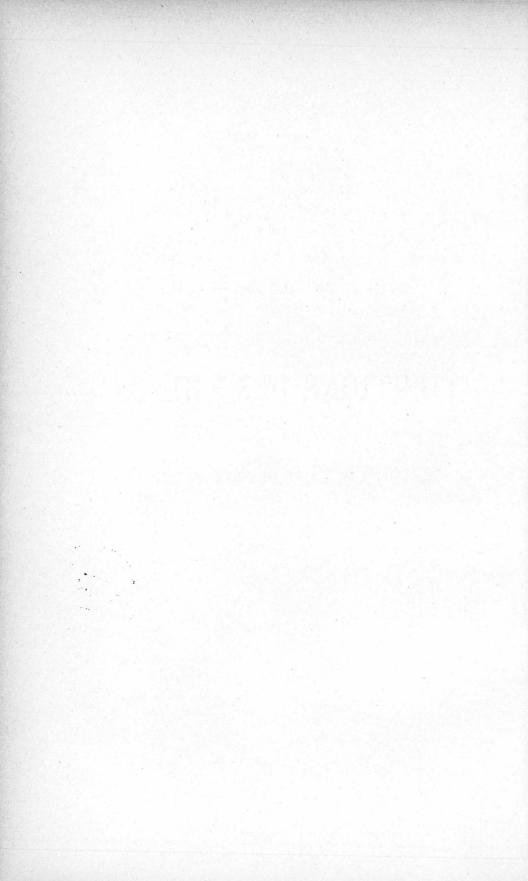


ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1957



ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1957

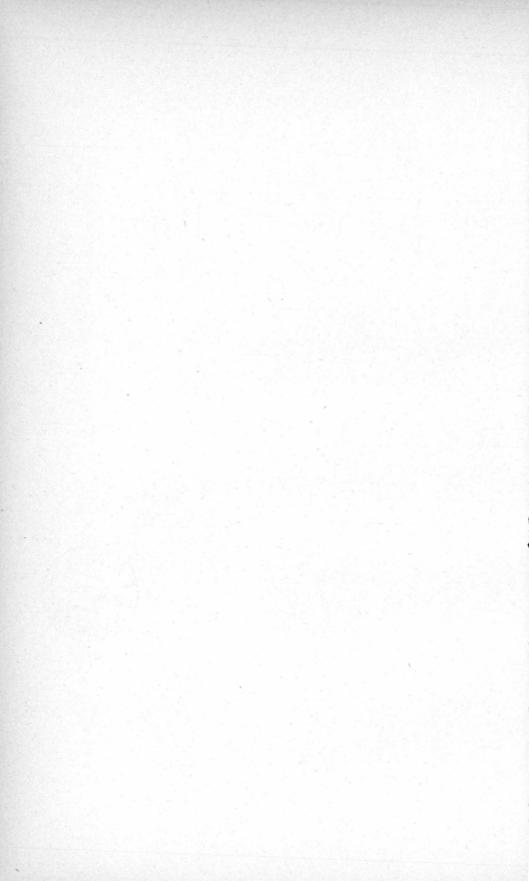
POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues le lundi 8 avril 1957 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1957



Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Arrêté ministériel du 5 octobre 1932, art. 33.)

JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. M. Roques, président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Ch. Samaran, vice-président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — G. Berger, directeur général de l'Enseignement supérieur. — Ch. Braibant, directeur général des Archives de France. — J. Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur général des Bibliothèques de France. — P. Marot, directeur de l'École, professeur de Bibliographie et Archives de l'Histoire de France. — P. Deschamps, Ch.-Edm. Perrin, R. Fawtier, délégués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Baudot, inspecteur général des Archives. — A. Masson, inspecteur général des Bibliothèques. — P. Petot, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

Professeurs: MM. G. Tessier, professeur de Diplomatique. — Ch. Perrat, professeur de Paléographie. — R. Bossuat, professeur de Philologie romane. — F. Joüon des Longrais, professeur d'Histoire du Droit. — M. François, professeur d'Histoire des Institutions. — A. Vernet, professeur de Sources de l'Histoire de France. — J. Hubert, professeur d'Archéologie.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année: MM. J. Babelon, conservateur en chef du Cabinet des Médailles.

— C. Brunel, directeur honoraire de l'École des chartes. —

L. Celier, inspecteur général honoraire des Archives. — J. de La Monneraye, conservateur honoraire de la Bibliothèque historique de la ville de Paris. — C. Laroche, chef du service des Archives, de la Bibliothèque et de l'État-civil du ministère de la France d'Outre-Mer. — J. Levron, archiviste en chef de Seine-et-Oise.

— B. Pocquet du Haut-Jussé, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes. — J. Schneider, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. — P. Vignaux, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études.

Secrétaire : M. J. Monfrin.

MEMBRES DU JURY DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Auteurs des thèses. Examinateurs. M^{11e} A. Anderegg MM. BOSSHAT et MONFRIN. MAROT et LEVRON. M. L. Bath VIGNAUX et VERNET. M^{11e} E. Bayle PERRAT et FRANÇOIS. M. J.-F. Bergier. PETOT et HUBERT. M. I. Cloulas MAROT et SCHNEIDER. Mue O. Colin DESCHAMPS et BABELON. M^{lle} F. Dubourg M. R. Favreau FAWTIER et CELIER. M. J.-C. Garreta. DE LA MONNERAYE et MASSON. SAMARAN et BOSSUAT. M^{lle} D. Guerne PERRIN et TESSIER. M^{11e} S. Lecoanet. M. H.-G. Le Saulnier de Saint-Tessier et Vernet. Jouan ROOUES et BRUNEL. M^{lle} M. Mestayer. BAUDOT et HUBERT. M. J. Nicot BRUNEL et MONFRIN. M. J. Payen M. H. Pons. FRANCOIS et HUBERT. Jouon des Longrais et Laroche. M^{11e} B. Poussin Jouon des Longrais et Pocquet M. Y. Renaudin. DU HAUT-JUSSÉ.

4 janvier 1957.

